L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 AVRIL 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 13 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain situé dans la Quatrième District, rue Constance, dans l'îlot borné par cette rue et celles Washington, Magazine et Béziéres—Ledit terrain dans le Premier District, avec les bâtisses qui s'y trouvent, rue Howard, dans l'îlot borné par cette rue et celles Maigron-ne, Liberti et Terpsichore—De plus, deux terrains dans la Quatrième District, rue des Magasins, avec les bâtisses qui s'y trouvent—Deux autres terrains contigus, avec les bâtisses qui s'y trouvent.

Par E. Roger & Co, à 10 heures, à leurs salles de ventes, 66 et 68 rue Vieille Levée—Une fonture de couleurs de poche, contenant de table, oiseaux, rentes, et une fournaise de cuivre.

Par R. F. Menauer, à 10 heures, au No 69 rue Peters ou Levée, entre les rues Marigny et Champs-Elysées—Le combinaison d'un poste d'ailures.

Par S Guiscardi, à 11 heures, en face des Fair Grounds—20 bonnes bêtaines, un tonneau et 2 chevaux.

Par Montgomery Bros & Co, aux ecuries de F. Lizaur, rue Grevier à 10½ heures, de beaux chevaux de selle et de harnais, par paire et seuls, beaux moules d'habillement et d'y ville, jolis boggies couverts et découverts, harnais selle, &c. Et à huit paire d'oiseau, rue du Canal à 11 heures.—Un assortissement général de mubles, tapis, couleurs, gravures, boîtes de cuisine, etc.

Par Pinnée J. Spéer, au N° 95 de la rue St Pierre—Meubles, montres et orfèvrerie.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 32 de la rue de Chartres—Soies, soulliers et brodequins, habillements de fantaisie et d'été.

Par Jos Robert, au No 44 de la rue Vieille Levée—Emprunt sur chèques, chapeaux, mercories, etc.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCIN,
Rue des Remparts..... 185
55

$3. CARTES DE VISITE. — S. ANDERSON a transporté son atelier du No 61, rue du Camp au No 183, Canal. Travail parfait, aux anciens prix.

ATTENTION !

Propriété à vendre, soit en rapes, de valeur, à l'un, ou par le shérif.

Nous apprenons l'intention de publie sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent

1o—Quatre jeunes nègres et bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situés rue des Magasins, entre celles Bourbone et Troisième, Quatrième District.

2o—Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Howard entre celles Maigone et Terpsichore, Premier District.

3o—Et un terrain situé rue Constance, entre celles Washington et Béziéres, Quatrième District,

Pour les détails, voir ses annonces.

Chaussures et habits—Aujourd hui mardi, 13 de courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres No 38, MM. Hoffman, Marks & Co vendront 350 caisses de chaussures pour hommes, dames, demoiselles et enfants; 50 caisses chaussures communes et 600 lots de vêtements de printemps et d'été, le tout composant un assortiment de première classe, auquel nous appelons l'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne. La vente est sans réserve.

La Grande Démonstration Papale.

Dans tout le monde catholique la journée de dimanche, 11 avril 1869, a dû être consacrée à d'importantes cérémonies religieuses destinées à célébrer le cinquantième anniversaire de l'ordination de Pape Pie IX. Pendant que le Souverain Pontife donnait de haut de la façade de Saint Pierre de Rome sa bénédiction *urbi et orbi*, à la ville Eternelle et à l'Univers, les évêques catholiques, en vertu de la délégation qu'ils tiennent du chef de l'Eglise, donnaient plus directement la bénédiction aux masses de fidèles rassemblés autour d'eux dans leurs diocèses respectifs.

A la Nouvelle-Orléans, ville catholique par excellence, cette cérémonie religieuse a été l'occasion d'une démonstration grandiose et imposante, qui laissera une impression profonde dans l'esprit de tous ceux qui y ont pris part comme participants soit comme spectateurs.

L'intérêt que la population prenait à la célébration s'est manifesté par l'empressement qu'elle a mis à se porter vers la rue du Canal et les rues adjacentes, bien avant l'heure annoncée pour la formation du cortège. Dans toutes les rues par où devait passer la procession le même empressement se faisait remarquer, et la place Jackson et ses abords étaient, au moment des cérémonies, remplis d'une foule immense.

Vers les deux heures, le colonel Chardey, grand maréchal, assisté de nombreux aides et de tous les officiers de service, à cheval, et reconnaissable, à leurs insignes, parcouraient la rue du Canal pour désigner à chaque société, ou aux chefs-ci des de chaque paroisse la place qui leur était assignée. La foule était au complet que ce n'est qu'avec difficulté que la procession a pu être définitivement organisée. Enfin, vers quatre heures, on a vu l'escorte d'honneur composée d'une cinquantaine de cavaliers en habits et en pantalons noirs et en gants blancs, sous la conduite du colonel Eugène Waggaman, se mettre en marche sur le côté sud de la rue du Canal, pendant qu'une voiture décorée de guirlandes et de couronnes et suivie d'une longue ligne d'autres voitures, se mouvait parallèlement du côté nord de la rue. Puis la bannière blanche entourée de frangés d'or et portant les insignes de la Papauté surmontés de la couronne papale, se mettait en mouvement, à donné le signal du départ aux sons d'une marche triomphale exécutée par la bande de musique de la première division, et la procession a commencé à défiler dans l'ordre suivant :

La première division, sous la conduite de M John T. Moore, grand marshal, était composée du clergé, des sociétés, des catholiques et des enfants des diverses écoles et asiles des paroisses St Alphonse, Assomption, Notre Dame de Bon Secours, St-Joseph et St Henry (de Jefferson City) Eglise de la Nativité (de Carrollton). Cette division comptait plus de quinze cents personnes et on y remarquait un grand nombre de bannières et de drapeaux.

La seconde division, conduite par M Amilcar Fortier, grand marshal, comprenait le clergé, les sociétés et les catholiques des paroisses St Patrice, Ste-Thérèse, St-Jean-Baptiste, Immaculée Conception, St Joseph, St Barthomold (d'Algers) et St-Joseph (de Gretna). Y compris les enfants des écoles et asiles, cette division comptait près de 1800 personnes, et parmi les bannières qu'elle portait nous avons remarqué celle de la Verte Erin.

La troisième division, dirigée par le Dr Donaldson, grand marshal, embrassait les sociétés de St Vincent-de-Paule et de la Propagation de la Foi, les Sœurs de Charité, le clergé, les catholiques et les enfants des écoles et asiles des paroisses Cathédrale St Louis, Chapelle Ste Marie (de l'Annonciation), St Augustin, Ste Anne, Ste Rose de Lima. Cette division, dans laquelle se trouvaient les Petites Sœurs des Pauvres, comptait environ 1,500 personnes.

La quatrième division dont le Dr F. Schumacker était grand marshal, comprenait le clergé et les laïques et les sociétés et écoles dépendant des paroisses St-Pierre, St Maurice, St-Vincent de Paule, Annonciation, Trinité, Chapelle de Dames Ursulines, Chapelle de l'Asile Ste Marie, Chapelle des Dames de la Sainte-Croix. Il y avait un millier de personnes dans les rangs.

La cinquième division, sous la conduite de M Joseph Lisle, grand marshal, comprenait un certain nombre de membres des sociétés de bienfaisance française, allemande, espagnole, irlandaise, italienne, portugaise et suisse.

Le nombre total des personnes formant la procession peut être évalué de six à huit mille. La colonne a suivi la rue du Canal, la rue des Remparts, la rue de l'Esplanade et la rue de Chartres jusque à l'Archevêché. Le révérend archevêque Odin et son clergé, les vice-présidents, les orateurs du jour, les notaries ayant été judiciairement invitées, les consuls étrangers, la société des Enfants de Marie et le chœur composé de chanteurs et de chanteuses des différentes églises, qui se trouvaient réunis à l'archevêché, ont alors pris place dans le cortège qui a repris sa marche jusque à la place Jackson.

L'archevêque est descendu de voiture devant la porte d'entrée couverte de la Place Jackson, et de là est allé prendre place sur une immense estrade adossée à la Cathédrale et faisant face à la Place. Cette estrade était extraordinairement élevée, garnie de guirlandes et de couronnes ; elle était élevée d'environ 20 pieds au-dessus du sol et on y montait par un large escalier qui descendait jusque auprès de l'entrée de la Place. L'escalier et l'estrade étaient couverts de tapis, et les grilles situées que la façade de l'église étaient ornées de draps blancs ornés de bandes orangées. Sur l'arrière de l'estrade, près de l'église, on avait élevé un autel décoré avec une grande pompe et qui surmontait le drapeau des Etats de l'Eglise, portant la Tiare et les Clefs.

Sur l'autre côté, des deux côtés et en avant de l'autel se trouvaient quatre prie-dieu ayec coussins élevés et les dignitaires de l'Eglise se trouvaient le Président de la réunion, M. Thomas Layton, les Vice-Présidents dont la liste nous trouvons ci-dessous, les orateurs du jour et un grand nombre d'invités, parmi lesquels nous remarquons le gouverneur Warmoth et son état-major en tenue. Dans le jugé E. H. Durell, de la Cour de District des Etats-Unis, le Président de la Cour Suprême Labranche et les juges Howe et Talliaferro de la même Cour, plusieurs juges des Cours de District, plusieurs consuls étrangers, des représentants de la presse, la Société des Enfants de Marie, &c. L'estrade contenait plusieurs centaines de personnes.

Du haut de l'estrade la vue s'étendait sur la place et les rues adjacentes. La place Jackson couverte de dames et de demoiselles qui se promenaient entre les bosquets, présentait un coup-d'œil féerique, grâce aux couleurs variées des toilettes printanières et des ombrelles qui présentaient au milieu de la verdure des plantes et des arbustes l'aspect d'un parterre de fleurs animées. Tous les balcons des bâtisses Pontalba étaient couverts de spectateurs, et la Levée, les rues Ste-Anne et St-Pierre et les deux côtés de la rue de Chartres, aux abords de l'estrade, étaient remplis d'une masse compacte d'êtres humains anxieux de prendre part à la solennité du jour.

Il était environ six heures moins le quart lorsque le digne président de la réunion, M. Thomas Layton, qui, il y a peu d'années, avait eu l'honneur d'être reçu en audience particulière par le Saint-Père, a ouvert les cérémonies par un discours éloquent prononcé en anglais avec les accents d'une piété chaleureuse et sincère. Nous sommes heureux d'en pouvoir donner la traduction à nos lecteurs :

Discours de M. Layton

Aujourd hui plus que jamais les regards de l'Univers Catholique se tournent vers Rome ; c'est à parcil jour, il y a cinquante ans, que le vieillard vénérable qui gouverne l'Eglise de Jésus-Christ, a offert pour la première fois l'hostie pure et sans tache : fait-il s'étonner que ce jubilé de Saint Père ait occasionné un retentissement si profond dans toutes les parties du monde !..... Chaque paroisse, dans les pays catholiques, a la pieuse habitude de célébrer la cinquantaine de son pasteur. N'est-ce pas un devoir plus important encore de placer une couronne d'honneur sur la tête du Pasteur Suprême ? Quel est le cœur vraiment chrétien qui ne se hâte de joindre sa reconnaissance d'enfant dévoué à son Eglise, il y a cinquante ans, un prêtre qui devait le gouverner plus tard avec autant de zèle que de prudence ?

Quel est celui qui refuserait de mêler sa voix à ce concert magnifique de la joie, de la reconnaissance et de l'amour filial qui a monté dans ce jour vers le trône Pontifical ? Depuis plusieurs mois, les journaux nous donnent de grands détails sur les préparatifs qui se font partout, quelques soient en Europe, pour célébrer dignement ce glorieux anniversaire de la première messe de Pie IX. Séparés par une immense distance de leur Père commun, les Catholiques de la Nouvelle Orléans ne peuvent point lui exprimer de vive voix les sentiments de vénération et de piété filiale qui les animent au fond de leur cœur ; mais à la sainte montagne privilégiée sera ce rapport qu'un grand nombre de leurs Frères, qui ont eu accès plus facile auprès de la personne du Saint Père, ne se feront point remettre un besoin de faire connaître par une manifestation publique, tout ce que leur cœur renferme de respect et de piété filiale.

Dès le moment de son élévation au trône, notre bien aimé Pontife a placé les Etats Unis d'Amérique sous la protection spéciale de la Vierge Immaculée. Déjà nos cœurs reconnaissants éprouvait le besoin de proclamer comme une vérité révélée, le plus glorieux des privilèges de la Mère de Dieu, celui par lequel Elle a été conçue sans la tache originelle. Avant la déclaration dogmatique de cet article de foi, il n'était pas un catholique, pour ne pas nommer à la grande République une fête légale de la puissante Reine du Ciel et de la Terre.

La pensée de tant de bienfaits prodigués à notre patrie par le Père commun des Fidèles, ne sont bien propre à faire naître dans nos cœurs les sentiments de la plus vive reconnaissance, c'est pourquoi nous rendons en ce moment, des actions de grâces au Tout-Puissant qui a déposé dans le cœur de Pie IX les pensées qui s'adressent au Dr. Ferrin et la date de leur maladie, il les guérit toutes, et son succès n'a pas d'exception Le Dr. Ferrin donne des consultations de 10 heures du matin à 4 heures de soir.

CITERNES ET CHARPENTE.—M. T. Behan, rue Franklin No 114, près de la rue du Canal, est prêt à recevoir et à exécuter tous ordres pour citernes et travaux de charpente de tous les genres, ainsi que pour installations de magasin. Les prix de M. Behan sont très modérés.

281 East 31st Street, New-York.

Cher monsieur,—J'emploie, depuis trois semaines, vos PLANTATION BITTERS (amer d'habitation). Je constate, *depuis quatre sont*, de ce que ces médicaments aient une prostration nerveuse et un épuisement, sans donner une grande fatigue, travailler d'esprit ou de corps. Au bout d'une semaine, je m'aperçois que votre amer me faisait plus de bien que tout ce que j'avais pris jusqu'alors. Le mieux s'est maintenu et je peux aujourd hui vaquer à mes affaires. Les personnes atteintes de débilité générale ne sauraient, selon moi, avoir recours à un tonique plus efficace que votre amer.

Je reste, etc.,

MARGARET B. STONE.

EAU MAGNOLIA.—Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et coûte moitié moins.

13 av—13,15,17——c.

CHRONIQUE LOCALE.

PROLONGATION DE LA FOIRE.—Les expositeurs aux Fair Grounds verront dans une annonce insérée plus loin que la clôture de la Foire industrielle et agricole d'Etat est remise à dimanche prochain.

☞ L'abondance des matières nous force à renvoyer le compte-rendu des séances de samedi et lundi au prochain numéro de la feuille à notre édition de demain.

CÉLÉBRATION CATHOLIQUE.—La tempe était fort incertain dimanche dans la matinée, mais un grain survenu à 11 heures a nettoyé complètement l'atmosphère et le reste de la journée a été splendide. La grande célébration catholique a été, en conséquence, favorisée d'une manière signalée. La spectacle que présentait la plateforme élevée devant la cathédrale a frappé tout le monde par son éclat, nous pouvons bien le dire aussi. Ceux qui n'avait jamais été venus, et le public, même celui qui ne se pique pas d'existation dans ses sentiments religieux, n'a pas hésité à sacrifier pour les spectacles de la journée le plaisir de contempler une cérémonie fondée toutefois sur le respect profond dû au chef vénéré de catholicisme.

Les travailleurs du district ont ordonné Syracuse pour soir, pour manifester leur approbation de la récente augmentation de salaire.

Le bill des allocations indigenes porte qu'aucune dépense supposée depuis juin 1867 ne sera remise à payer excédant la somme de 2,000,000 entre les mains du président pour qu'il en use comme il le jugera convenable, dans le but de mettre fin aux difficultés entre le gouvernement et les emprunteurs. Il n'est pas fait mention de la garantie du traité de l'Alabama, sont pendante devant le Sénat.

Le général Gatzmann a reçu l'ordre d'aller résider sur la côte de Cuba et des îles voisines.

A la Cour Supreme Chase a mis hors de cour l'appel dans l'affaire M'Cardle pour défaut de juridiction.

L'affaire du steamer Belfast vs Boone, dont la Cour supérieure de l'Alabama. La décision a été la première rendue par la Cour hors de cour de l'Alabama, et a pour objet de faire de cour de l'Alabama, et a pour objet de faire de cour de l'Alabama, et a pour objet de faire